

COMMUN

ESSAI SUR LA RÉVOLUTION AU XXI^e SIÈCLE

Pierre Dardot et Christian Laval

La Découverte/Poche, Paris, (2014) 2015, 593 pages.

Présentation

Il s'agit de la réédition au format poche d'un essai publié en langue française, aux mêmes éditions en 2014. Les auteurs signalent que leur essai doit beaucoup aux travaux collectifs du groupe d'études et de recherche « Question Marx » qu'ils animent ensemble pour contribuer au renouvellement de la pensée critique dans leur discipline, ainsi qu'aux travaux du séminaire consacré au thème « Du public au commun » que les auteurs ont co-animé avec Antonio Negri et Carlo Vercellone entre 2010 et 2012 dans le cadre du Collège international de philosophie et du Centre d'économie de la Sorbonne.

Christian Laval est sociologue et professeur de sociologie à l'Université de Paris-Ouest Nanterre-La-Défense ; il a publié un volume qui traite de *L'ambition sociologique* (La Découverte, 2002) à travers l'étude des travaux de Saint-Simon, Comte, Tocqueville, Marx, Durkheim et Weber ; on lui doit également un essai consacré à *L'école n'est pas une entreprise. Le néolibéralisme à l'assaut de l'enseignement public* (La Découverte, 2004).

Pierre Dardot est philosophe et chercheur à l'Université de Paris-Ouest Nanterre-La-Défense. Ensemble, ils publient *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société*

néolibérale (La Découverte, 2010), et *Marx: prénom Karl* (Gallimard, 2012). Depuis, ils ont publié *Ce cauchemar qui n'en finit pas. Comment le néolibéralisme défait la démocratie* (La Découverte, 2016). Avec El Mouhoub Mouhoud ils ont publié précédemment *Sauver Marx? Empire, multitude, travail immatériel* (La Découverte, 2007).

Si le présent essai s'appuie sur ces travaux antérieurs, il renouvelle cependant la critique sociale et se donne pour ambition de proposer « une alternative politique cohérente au capitalisme néolibéral ».

Le site de l'éditeur reprend également un certain nombre d'articles qui attestent de la réception du volume par les commentateurs de grands quotidiens et de la presse périodique : *Les Inrockuptibles*, *Philosophie magazine*, *Politis*, *Libération*, etc. Cette réception a été dans sa grande majorité aussi foisonnante qu'enthousiaste.

Commentaire

Ouvrir les horizons – Avant toutes choses, je dois reconnaître une difficulté personnelle puisque ce livre est à la fois très loin et très près de mes propres convictions.

Très loin de mes convictions parce que, contrairement aux auteurs, je ne crois pas que le capitalisme soit libéral ni « néolibéral » ni quoi que ce soit qui ait un rapport quelconque avec le libéralisme, la liberté individuelle ou les libertés collectives. Je ne crois pas qu'on puisse démontrer, par des voies scientifiques, que le capitalisme ait jamais été libéral ou ait jamais entrepris de le devenir ni au XIX^e siècle ni au XX^e siècle ni au temps présent. Pas plus que l'humanisme, le libéralisme ne fait partie de l'horizon philosophique et pratique de la culture capitaliste. Le capitalisme use du libéralisme comme « Tartuffe » use du sentiment religieux,

chez Molière, pour conquérir non seulement la femme et la fille de la maison, mais encore se saisir de la propriété elle-même.

Je ne crois pas non plus que la privatisation de l'économie mondiale puisse avoir un effet autre que de priver les êtres humains de la planète non seulement de leurs libertés économiques mais encore de leur souveraineté en général, sur leur vie et précisément sur l'institution et la protection des nécessités communes.

Si je comprends bien la visée publicitaire d'associer les termes « libéralisme ou néolibéralisme » aux formes actuelles du « capitalisme » – et l'intérêt d'une telle association, du point de vue de ceux qui dominent et tirent profit de l'économie mondiale – je ne vois pas sur quelle base une pensée de l'économie politique ou de l'économie sociale qui se voudrait « critique » pourrait cautionner une telle association : *nous ne sommes pas dans une ère libérale ni même néolibérale ; l'humanité ne l'a jamais été ; le capitalisme ne nous y conduit pas ; il nous en éloigne chaque jour*. Les tenants du capital préféreront détruire l'humanité ou une grande partie de l'humanité (ils dénoncent, du haut de leurs enceintes étoilées : les trois milliards de « surnuméraires ») plutôt que de renoncer à leurs privilèges. Nous sommes face à un régime économique qui apparaît chaque jour, à un nombre de plus en plus important de nos concitoyens, comme un régime écervelé et totalitaire ; un régime qui entreprend – avec une avidité que rien ne saurait assouvir – de détruire toute velléité de démocratie réelle et précisément toute velléité de libéralisme ou de pensée raisonnée. Particulièrement si on considère le libéralisme comme une forme d'organisation politique et sociale où les droits et les libertés individuels, la souveraineté du sujet sont conçus comme égaux, réciproques et responsables. Tout au contraire, le capitalisme ne supporte pas l'idée même de responsabilité,

c'est en quoi la détention du capital est un acte anonyme ; alors que le libéralisme appelle chacune et chacun à répondre de ses actes, devant la communauté humaine. Cette aptitude à répondre de ses actes, qui fonde la responsabilité de l'être, est la condition essentielle de la libre souveraineté du sujet – « libre » signifie, ici, qu'elle ne pourrait empiéter sur la liberté d'autrui ou sur l'espace reconnu et accepté comme « commun ».

Loin encore de mes convictions l'idée que je puisse renoncer à la « révolution » pour satisfaire le triomphe des discours réactionnaires au sein de la société mondiale ; ni même cette idée que la « révolution » est devenue un tabou imposé par les discours dominants néo-conservateurs ; ni encore que renoncer à la révolution – sous les formes que l'histoire humaine nous en a transmises – impliquerait de renoncer à une transformation en profondeur des structures de pouvoir et de domination au profit d'autres modes de souveraineté collectives et individuelles, au sein de la société. De mon point de vue, il est contraire à la raison de faire l'impasse sur l'histoire des processus révolutionnaires et de leurs résolutions systématiques au profit de régimes dictatoriaux (Napoléon, Staline, Mao). Et loin d'être un renoncement à la transformation des institutions, la réflexion sur les processus révolutionnaires et sur leurs conséquences ultimes – en termes de souveraineté ou de domination – ouvre la voie au développement d'une pensée de la transformation fondamentale des institutions de la société, par d'autres moyens que ceux de la lutte révolutionnaire. Et nous pouvons considérer les efforts accomplis par Castoriadis – et rappelés par les auteurs à la page 575 – pour essayer de reformuler un concept de « révolution » qui ne porte pas l'empreinte de l'imagerie populaire : *effusion de sang, guerre civile, etc.*

La question qui aurait été intéressante à poser consisterait plutôt, de mon point de vue, à tenter d'évaluer en quoi le concept de « révolution » est utile, est aidant, est structurant

pour penser « l'auto-institution de la société ». Faut-il travailler à sa refondation ? Ou si un tel travail risquerait de nous détourner de l'objet principal des soins des auteurs qui est cette nécessité d'une institution nouvelle des formes et des instrument du commun ? Et qui devrait devenir – par une heureuse contamination – l'objet de nos propres soins.

Encore dommageable que les « propositions politiques » (pages 453 à 568) ne soient pas des « propositions méthodologiques » et qu'au lieu de prescrire de manière volontariste ce qu'il y aurait lieu de faire, elles proposent des hypothèses de travail. Et que le plaidoyer construit en faveur de ces propositions soit constitué de l'argumentaire et d'un examen contradictoire des avantages et des inconvénients relatifs à de telles orientations. À la formulation « Il faut instituer l'entreprise commune », qui peut refermer durablement certains esprits, j'aurais préféré « De l'intérêt d'instituer l'entreprise commune » ; parce qu'elle est une posture plus respectueuse de la souveraineté de chacun et qui pousse chacun à prendre position, en évaluant son intérêt et l'intérêt de la collectivité commune (pour autant qu'il en puisse juger), à adhérer à la proposition qui est soumise à son entendement, à sa délibération, à son jugement. La question de sortir d'un régime du langage qui prescrit ce qu'il y a lieu de faire pour entrer dans un ordre du discours qui favorise l'exercice du libre-arbitre des sujets individuellement ou entre eux me paraît une question essentielle pour entreprendre de changer nos modes de délibération, de décision et d'institution du « commun ». En effet, si nous voulions changer les structures de pouvoir au sein de la société présente, au sein de l'entreprise, n'aurions-nous pas intérêt à changer, en premier lieu, les structures du langage, du discours et de la délibération entre nous ?

Très près de mes convictions parce que ce livre passionnant rénove mon approche du « commun », voire très concrètement des « lieux communs » dans la cité, de leur émergence, de leurs statuts, des pratiques qui leurs sont instituant, de leurs usages, etc. Ces lieux qui sont donc, de mon point de vue, des lieux du langage avant d'être des espaces, des instruments ou des ressources collectives dans la cité. Et cette idée d'un commun « inappropriable » (le mot n'est pas dans les dictionnaires usuels de la langue française – dans le cas présent, ça raconte bien l'état des dominations propriétaires qui se jouent aux travers de la langue) ouvre la voie à une réflexion sur *la limitation de la propriété privée* – limitation qui est, à mes yeux, la condition première de l'institution de la démocratie. Quelles pourraient être les modalités pratiques d'une telle limitation ? Et leurs effets mesurables sur la vie de la cité ? « La primauté du commun n'impliquant donc pas la suppression de la propriété privée, *a fortiori* n'impose-t-elle pas la suppression du marché. Elle impose par contre leur subordination aux communs et, en ce sens, la *limitation* du droit de propriété et du marché, non pas seulement en soustrayant certaines choses à l'échange commercial pour les réserver à l'usage commun, mais en supprimant le droit d'abuser (*jus abutendi*) par lequel une chose est entièrement livrée au bon vouloir égoïste de son propriétaire. » (p. 582)

Très près de mes préoccupations, l'intérêt pour un travail minutieux sur le langage et l'histoire culturelle des notions et des termes que nous utilisons.

Ainsi, les auteurs ouvrent encore l'horizon de notre pensée vers une « démocratie sociale » qui pourrait devenir le régime politique fondamentalement nouveau où réarticuler les relations entre propriété individuelle et institution communautaire.

Cela étant posé je dois reconnaître l'extraordinaire intérêt de la démarche et de la rédaction qui nous est proposée ici. Il serait prudent d'avertir le lecteur : il ne s'agit pas vraiment d'un essai par lequel les auteurs lanceraient, au débat de l'opinion, quelques approches originales susceptibles de rénover nos perceptions et nos compréhensions du monde. Même si des propositions politiques viennent en fin de volume – et qu'elles justifieraient à elles seules la qualification d'essai –, ce serait ignorer combien ces propositions finales font rebond sur une véritable « somme » qui est le résultat des travaux d'une vie ou, dans le cas de cette co-écriture, de deux grands morceaux de vie. Et cette somme ne témoigne pas seulement d'une réflexion en chambre mais elle porte, à chaque page, la marque d'une longue concertation intellectuelle, politique, linguistique et sociale. Elle est le fruit généreux d'une conversation de longue haleine avec la société civile, étudiante, associative, ouvrière, syndicale, engagée, etc.

La forme doit encore être saluée, car nous nous trouvons face à un livre à multiples entrées. Bien entendu, on peut lire *Commun* de la première à la dernière page mais on peut tout aussi bien y entrer par le chapitre qui attire notre attention et remonter ou redescendre dans le livre, selon les préoccupations, et ensuite seulement refaire synthèse d'une telle pérégrination dans les multiples salles de cette maison qu'ils instituent pour nous – à notre plus grand avantage – comme une maison « commune » de nos savoirs à propos de faire « commun », ensemble.

À la fois *somme* et *essai*, aux carrefours du labyrinthe de notre pensée de l'institution de la société commune, entre *Le capital* de Marx, *L'esprit des lois* de Montesquieu et *L'acteur et le système* de Crozier et Friedberg, ce livre *essentiel* montre alors son vrai visage : celui d'une « refondation » raisonnée des moyens du raisonnement dont les êtres humains disposent

pour inventer ensemble une *praxis instituante* de l'avenir commun et *ouvrir nos horizons imaginaires* vers une humanité commune qui est instituée comme la condition de la liberté et de la dignité de chacun.

R.D.B.

Mots-clés

Commun(s) – communisme – démocratie sociale – droit d'usage – économie politique – entreprise commune – État – inappropriable – libéralisme – pauvreté – propositions politiques – propriété – révolution – services publics – société du commun

Adresses Web

On trouve des entretiens avec les auteurs, ensemble ou distinctement, sur le web notamment sur les sites de Youtube ou sur Mediapart ou sur France culture. On trouve également des articles publiés dans des revues, par exemple sur www.cairn.info. Voir le site de l'éditeur : www.editionsladecouverte.fr

Contenu

Introduction. Le commun, un principe politique (11) – *Première partie: L'émergence du commun* (16) – Chapitre 1. Archéologie du commun (21) – Chapitre 2. L'hypothèque communiste, ou le communisme contre le commun (59) – Chapitre 3. La grande appropriation et le retour des « communs » (95) – Chapitre 4. Critique de l'économie politique des communs (137) – Chapitre 5. Commun, rente et capital (189) – *Deuxième partie: Droit et institution du commun* (229) – Chapitre 6. Le droit de propriété et l'inappropriable (233) – Chapitre 7. Droit du commun et « droit commun » (285) – Chapitre 8. Le « droit coutumier de la pauvreté » (325) – Chapitre 9. Le commun des ouvriers : entre coutume et institution (367) – Chapitre 10. La praxis instituante (405) – *Troisième partie: Neuf propositions politiques* (455) – Post-scriptum sur la révolution au XXI^e siècle (569)